

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Seine et Marne
Mairie d'AMILLIS -77120
Tél. : 01.64.04.60.26
mail : mairieamillis@orange.fr

Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 077-217700020-20250612-2025050201-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 27 MAI 2025

Date de convocation : 23.05.2025

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15 → Présents : 8 → Votants : 13 → Pouvoir : 5

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe ; Michael DUPONT, 2eme adjoint ; PERROT Yveline ; BLONDEL Régis ; BOCHER Chantal ; CAILLAUX Laetitia ; BROCHOT Sandrine

Etaient absents excusés : ADLER Laurence, ROUSSEAU Olivier, RACINET Gilles (Pouvoir à DUPONT Michael), BLONDEL Elise (Pouvoir à BLONDEL Régis), DOBIGNY Flavien, DORMOY François, OLIVIER Pascal (pouvoir à Muriel DOMARD)

Secrétaire de séance : Michael DUPONT

Objet de la délibération : Décision Modificative

N° 2025 . 05 . 02 . 01

Sous réserve du respect des dispositions des articles L.1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent. Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget unique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide l'unanimité de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2025 :

0 CONTRE

0 ABSTENTION

13 POUR

Dépenses d'Investissement :

- Chapitre 040 - Compte 2152 : - 4 000,00€
- Chapitre 21 - Compte 2152 : + 4 000,00€
- Chapitre 041 - compte 2031 : - 900,00€
- Chapitre 20 - compte 2031 : + 900,00€

AMILLIS, Le 12 juin 2025
La Maire, DOMARD Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 12/06/2025
Et publié ou notifié le 12/06/2025

